



## Probleme pour obtenir une autorisation de travailler en France

Par **Boye**, le **17/02/2019** à **14:44**

Madame,Monsieur

Mes sincereres salutations.

Ma demande est de savoir pourquoi dit-on que la carte de sejour permanente UE italienne , on ne peut pas travailler en France?

Car je suis allé à la prefecture pour le permis de travail mais c'est le refut net. On m'a demandé un contrat de travail.mais avec le refus de la prefecture je ne peux pas l'avoir

J'ai fais un recours administratif mais jusqu'à present pas de reponse.

Que dois-je fare

Merci

Par **Visiteur**, le **17/02/2019** à **15:10**

Bonjour

Oui, c'est bien ainsi. Il faut un FUTUR employeur pour obtenir ce document...

Lorsque l'étranger réside déjà en France, il doit se présenter à la préfecture munie d'une demande d'autorisation de travail fournie par l'employeur en cas de demande d'autorisation provisoire de travail.